Commune de Freneuse

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°1/3

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/XXXX approuvant les dispositions de la modification n°1 du PLU.

Fait à Freneuse, Le Maire,

APPROUVE LE : XX/XX/XXXX MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 LE : XX/XX/2016 **MODIFICATION n°1 LE: XX/XX/2019**



59286 Roost-Warendin

Parc d'Activités Le Long Buisson

Réalisé le : 16/09/2019

Légende

Marge de recul par rapport à la RD.113

Zone de constructibilité limitée

UA : Centre historique

UG : Secteur pavillonnaire

UH : Secteur résidentiel

UI : Secteur économique isolé

UGa : Secteur pavillonnaire dense

Zone de bruit RD.113 et voie ferrée

UD : Secteur pavillonnaire à densifier

Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de

Secteur identifié au titre du R.123-11b du code de l'urbanisme

UDa : Secteur destiné à une opération d'aménagement à

Ula : Secteur économique en continuité des espaces bâtis

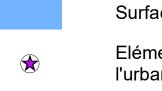
Ulb : Secteur économique: ZAC CC Portes Île de France

1AU : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

Uls : Secteur de développement des activités en lien avec les

Ap : Zone agricole à enjeux paysagers et soumise au risque

NR : Secteur correspondant à une rampe de mise à l'eau et une estacade constituant un STECAL au titre de l'article L.151-13 du



Elément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du code de

Elément identifié au titre du L.151-19 et du L.151-23 du code de l'urbanisme

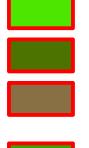
Bande de 50 m en lisière d'un massif forestier de plus de 100 ha Emplacements réservés

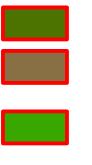
Espace boisé classé au titre du L.113-2 du CU

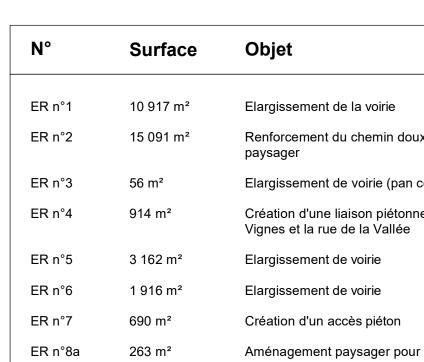












d'inondation

N : Zone naturelle

NH : Zone naturelle d'habitat diffus

NC : Secteur des anciennes carrières

NL : Zone naturelle de loisirs

Code de l'Urbanisme

